

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 2 du 13 janvier 2016**

**PARTIE TEMPORAIRE**

Armée de terre

Texte 15

**CIRCULAIRE N° 502814/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD**

relative aux concours sur titres d'admission à l'école militaire interarmes en 2016.

*Du 19 octobre 2015*

**CIRCULAIRE N° 502814/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD relative aux concours sur titres d'admission à l'école militaire interarmes en 2016.**

*Du 19 octobre 2015*

NOR D E F T 1 5 5 2 0 4 7 C

---

*Références :*

Décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 22 ; signalé au BOC 40/2008 ; BOEM 311-0.2.1, 814.2.3.2.1) modifié.  
Arrêté du 13 janvier 2011 (BOC N° 3 du 21 janvier 2011, texte 1 ; BOEM 311-0.1.2, 770.1.3) modifié.

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 501062/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD du 1er décembre 2014 (BOC n° 1 du 8 janvier 2015, texte 10).

*Référence de publication :* BOC n° 2 du 13 janvier 2016, texte 15.

---

La présente circulaire précise les modalités d'organisation et de déroulement du concours cité en objet.

**1. NATURE DU CONCOURS.**

Le concours comporte deux phases :

- une phase de présélection ;
- une phase d'admission.

**2. CALENDRIER DES ÉPREUVES.**

**2.1. Présélection des candidats.**

La commission de présélection est chargée d'examiner les dossiers de candidatures.

La commission de présélection proposera avant la fin janvier 2016 la liste des candidats autorisés à passer l'entretien et les épreuves sportives.

Le bénéfice de la présélection ne peut être reporté d'une année sur l'autre.

**2.2. Épreuves d'admission.**

Les épreuves d'admission se dérouleront entre le 14 et le 25 mars 2016 pour l'épreuve d'entretien et du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2016 pour l'évaluation sportive (cf. annexe I.).

### 3. CANDIDATS PRÉSÉLECTIONNÉS.

La liste des candidats autorisés à passer l'entretien et l'évaluation sportive sera diffusée aux groupements de soutien de base de défense (GSBdD), aux formations d'emploi (FE) concernées et transmise au bureau concours de la sous-direction recrutement de la direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT/SDR/BC) par le bureau de coordination des carrières et de la mobilité de la sous-direction gestion de la DRHAT (DRHAT/SDG/BCCM) avant la fin janvier 2016.

Après la diffusion de cette liste, tout désistement devra faire l'objet d'un formulaire unique de demande/annulation formation d'emploi (FUD/ANFE). La formation d'emploi (FE) du candidat rendra compte par messagerie du verrouillage du FUD au bureau de gestion concerné. Les candidats mutés ou rattachés à un autre GSBdD, postérieurement à la parution de cette liste devront en informer la DRHAT et les GSBdD concernés.

### 4. CANDIDATS AUX CONCOURS SUR TITRES ET SUR ÉPREUVES LA MÊME ANNÉE.

Les candidats inscrits sur la liste principale d'admission au concours sur titres de l'école militaire interarmes (EMIA) devront rendre compte par message adressé à la DRHAT de leur acceptation/refus du bénéfice de ce concours.

L'acceptation de l'admission EMIA sur titres entraîne, *de facto*, le désistement du candidat qui serait, par ailleurs, admissible aux concours EMIA sur épreuves.

Tous les lauréats du concours EMIA sur titres seront reçus individuellement aux écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan (ESCC) pour déterminer leur filière de scolarité à l'EMIA.

### 5. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire n° 501062/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD du 1<sup>er</sup> décembre 2014 relative aux concours sur titres d'admission à l'école militaire interarmes en 2015 est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de brigade,  
sous-directeur du recrutement,*

Thierry MARCHAND.

ANNEXE I.  
**ÉPREUVES D'ADMISSION.**

Conformément à l'arrêté du 13 janvier 2011 modifié, les épreuves d'admission se dérouleront au Fort-Neuf de Vincennes pour les entretiens et aux écoles de St-Cyr Coëtquidan (ESCC) pour les évaluations sportives.

1. MODALITÉS.

Les modalités précises d'organisation et de déroulement des épreuves d'admission seront diffusées par note à paraître sous timbre DRHAT/SDR/BC, en février 2016.

Les candidats y seront répartis en séries pour chacune des épreuves (date et heure de passage).

À la réception de cette note, les candidats adresseront, au bureau concours de la DRHAT, un *curriculum vitae* (CV), dactylographié, sur deux pages recto au maximum.

Aucun modèle particulier n'est imposé dans la rédaction du CV. Cependant les points suivants devront être précisés :

- diplômes détenus ;
- affectations successives et emplois tenus ;
- expériences opérationnelles ou missions extérieures ;
- formations - qualifications - expériences particulières ;
- centres d'intérêts.

Un modèle type de présentation est proposé en annexe II. de la présente circulaire.

Une copie des lettres de motivation des candidats présélectionnés sera transmise par DRHAT/SDG/BCCM au bureau concours de la DRHAT, fin janvier 2016.

Les deux ouvrages de référence retenus pour le concours 2016 sont les suivants :

- « *De l'autre côté de l'eau. Indochine, 1950-1952.* » de Dominique de La Motte (code ISBN 978-2-84734-550-6) ;
- forces terrestres FT01 « *Gagner la bataille - conduire la paix, les forces terrestres dans les conflits aujourd'hui et demain.* » du centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF) ou chez Économica [(code ISBN 978-2-7178-5449-0) (ce dernier n'étant plus publié, il est téléchargeable sur le site : [http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/doc\\_doctrine/Doc\\_fondateurs/doc/FT\\_01.pdf](http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/publications/doc_doctrine/Doc_fondateurs/doc/FT_01.pdf))].

2. CONVOCATION DES CANDIDATS.

Au regard du message de diffusion des résultats des candidats présélectionnés (sous timbre DRHAT/SDG/BCCM à paraître fin janvier), faisant office de « titre de convocation », les GSBdD sont chargés de transmettre, à leurs candidats, la note d'organisation des épreuves d'admission.

Les candidats seront mis en route par leur formation d'emploi.

3. LES BESOINS POUR LES ÉPREUVES D'ENTRETIEN ET ÉVALUATIONS SPORTIVES SONT DÉFINIS COMME SUIVANT.

FONCTION.	BESOIN.	GRADE ET DIPLÔME REQUIS.	DÉSIGNATION À CHARGE.
Responsable de l'épreuve d'entretien.	1 titulaire, 1 suppléant.	Officier supérieur du grade de colonel (1).	Sous-direction des études et de la politique/bureau politique des ressources humaines (SDEP/BPRH).
Examineurs militaires.	2 titulaires, 2 suppléants.	Officier supérieur (1).	SDEP/BPRH et sous-direction gestion/bureau gestion (SDG/BG).
Examineurs civils.	2 titulaires, 2 suppléants.	Personnalités universitaires (1).	Bureau concours et ESCC.
Officier responsable des épreuves sportives.	1 titulaire, 1 suppléant.	Officier spécialité éducation et entraînement physiques, militaires et sportifs.	Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.
Examineurs des épreuves sportives.	5 titulaires (dont 2 maîtres-nageurs).	Sous-officier spécialité éducation et entraînement physiques, militaires et sportifs.	
(1) Il est demandé d'avoir au niveau des examinateurs soit un professeur d'anglais soit un officier supérieur détenteur du profil linguistique standardisé (PLS3333) en langue anglaise avec pratique récente et/ou régulière.			

**ANNEXE II.**  
**MODÈLE TYPE DE PRÉSENTATION DE « CURRICULUM VITAE ».**

*Prénom, Nom*

Régiment

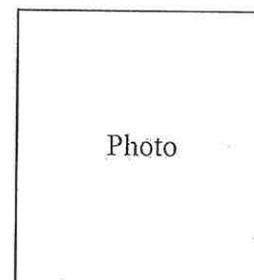
Compagnie

Fonction

Date de naissance

Situation familiale

Mèl



## CURRICULUM VITAE

### Diplômes

#### Militaire

BSAT – degrés de langue – brevets divers (commando – para, ISTC,...)

#### Civil

(Baccalauréat : type, lieu d'obtention, année – études supérieures : type, lieu d'obtention, année) <sup>(1)</sup>

*(1) : il ne doit pas y avoir d'années blanches entre l'obtention du baccalauréat et l'entrée en service.*

### Affectations successives et emplois tenus

- **X<sup>e</sup> Régiment d'infanterie** à Poitiers 2009 - 2013 :

- Sous-officier adjoint (2012- 2013).

- Chef de groupe (2009-2012).

- **Ecole des sous-officiers d'active (ENSOA)** 2008 :

- promotion « sergent-chef XX ».

### Expériences opérationnelle ou missions extérieures

2013 : Mali - SOA

2010 : Afghanistan - OMLT

2004 : RCI - chef de groupe

### Qualifications - Expériences particulières

Qualifications particulières : BAFA – BNSSA....

Travail saisonnier éventuel

### Centres d'intérêt - hobbies

Lecture (type) – Cinéma (type) – Sports pratiqués (type et niveau) - Scoutisme – Voyages (lieux visités) etc.